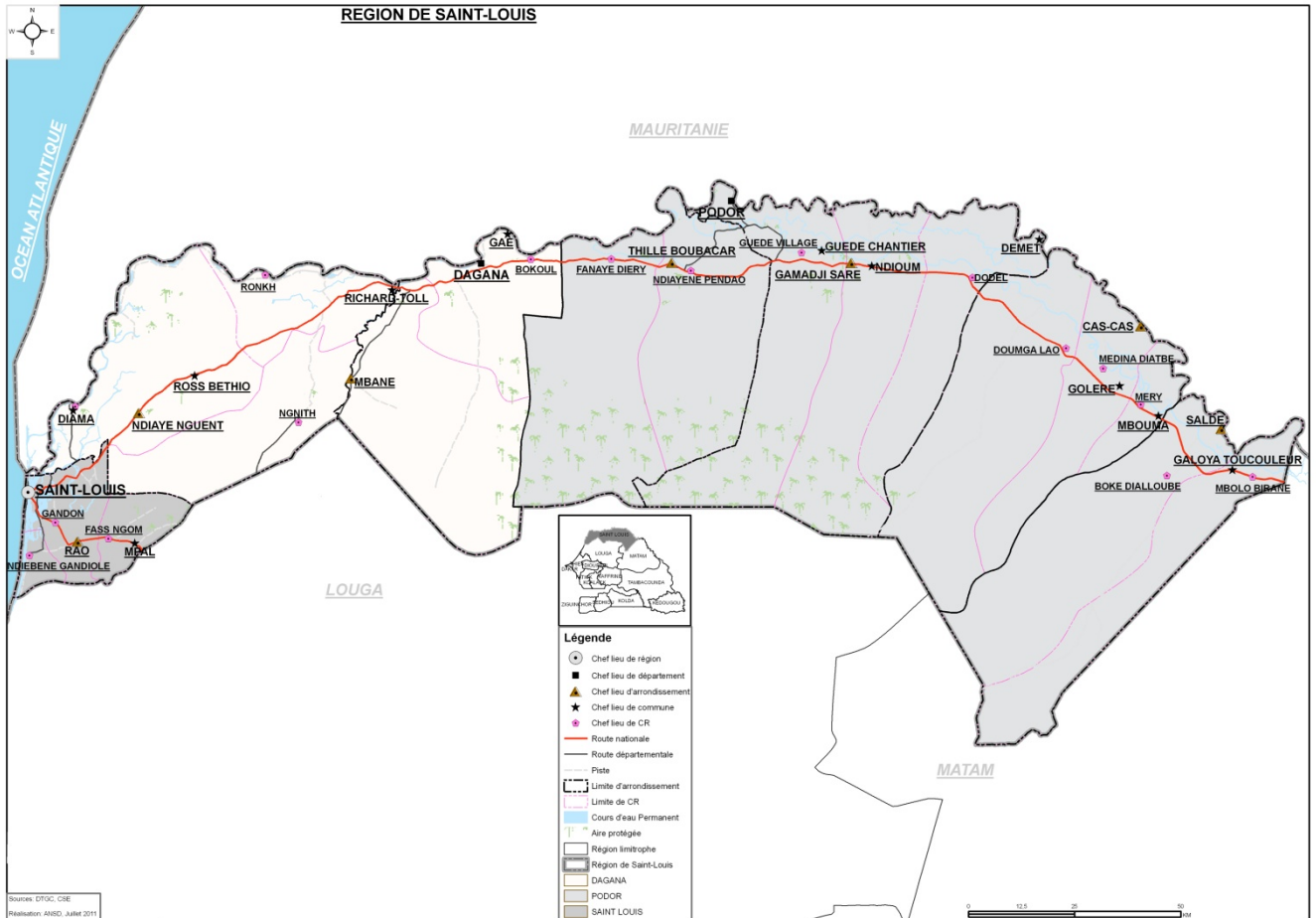


REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2013**

Avril 2015

## **Introduction**

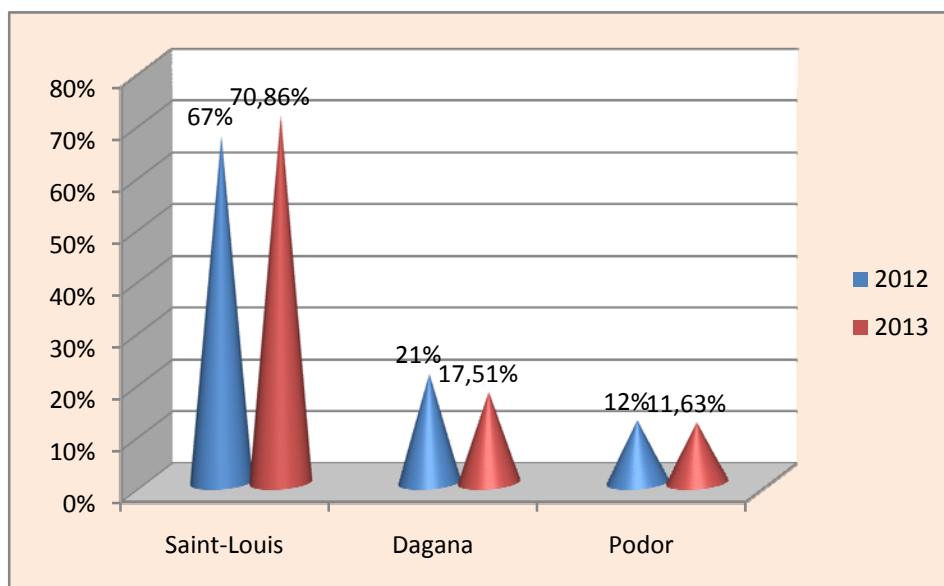
La justice est un principe fondamental en vertu duquel les actions humaines doivent être sanctionnées ou récompensées en fonction de leur mérite au regard du droit, de la morale et autre source prescriptive de comportements. Le système judiciaire occupe une place de choix dans la mesure où il est essentiel pour l'amélioration de la vie sociale et la civilisation. Il dispose de juridictions capables de faire respecter les lois édictées au risque de sanctions. A cet égard, la région de Saint-Louis enregistre trois tribunaux départementaux répartis dans les trois capitales départementales et un tribunal régional, à l'instar des autres régions du pays. Ces instances envoient les détenus aux trois Maisons d'Arrêt et de Correction de la région à savoir la MAC de Saint-Louis, celle de Dagana et de Podor. Ces Maisons d'Arrêt et de Correction contribuent à la sécurité sociale et veillent à l'harmonie de la société. Elles accueillent les détenus provisoires et les condamnés. Ainsi, dans ce chapitre, nous ferons une esquisse de la répartition de la population carcérale et de l'évolution mensuelle des détenus dans la région de Saint-Louis, nous parlerons aussi de l'évolution des écroués, avant d'en arriver aux infractions commises par type et par département dans la région. Ces points nous serviront de canevas pour analyser le secteur judiciaire dans la région de Saint-Louis en 2013.

### **XIX.1 Répartition de la population carcérale**

La population carcérale comprend l'ensemble des prévenus et condamnés recensés dans les différents établissements de détention pénitentiaire. D'après le tableau ci-dessous, la population carcérale entre 2012 et 2013 est plus importante dans le département de Saint-Louis avec un pourcentage de 67% en 2012 et de 70,86% en 2013, soit une légère hausse de 3,86%. Il s'en suit le département de Dagana avec un taux de 21% en 2012 et 17,51% en 2013, soit une baisse de 3,49%. Le département de Podor enregistre la plus faible population carcérale notamment de 12% et 11,63% respectivement pour les années 2012 et 2013.

La population moyenne mensuelle des pensionnaires des MAC est de 410,416667 dont 106,5 pour la moyenne des détenus provisoires et 303,916667 pour les condamnés. Concernant les détenus provisoires, la moyenne des sénégalais est plus marquante que celle des étrangers. C'est à partir du mois d'août jusqu'au mois de décembre qu'il ya eu plus de détenus provisoires sénégalais. De même que les détenus provisoires, la moyenne des condamnés sénégalais sont plus grande que celle des étrangers. De janvier à décembre, la région de Saint-Louis a enregistré une forte présence des condamnés sénégalais.

**Graphique 28.1 : Répartition de la population carcérale selon la MAC entre 2012 et 2013**



Source: MAC de la région de Saint-Louis en 2013

**Tableau 28.1 : Evolution mensuelle des détenus dans la région de Saint-Louis selon la nationalité en 2013**

Désignations	Détenus Provisoires			Condamnés		
	Sénégal	Etranger	Total	Sénégal	Etranger	Total
Janvier	89	6	95	294	11	305
Février	95	11	106	283	11	294
Mars	79	12	91	305	10	315
Avril	67	9	76	287	10	297
Mai	77	16	93	313	12	325
Juin	90	13	103	291	18	309
Juillet	83	11	94	312	21	333
Août	111	10	121	278	14	292
Septembre	103	8	111	285	16	301
Octobre	135	14	149	278	15	293
Novembre	100	18	118	299	20	319
Décembre	107	14	121	252	12	264
Moyenne Mensuelle	94,6	11,8	106,5	289,8	14,2	303,9

Source: Traitement des données des MAC de la région de Saint-Louis en 2013

## **XIX.2 Evolution du nombre d'écroués selon la MAC**

Au cours de l'année 2012 la région de Saint-Louis a enregistré 1386 écroués. En 2013 elle comptabilise 1521 écroués soit une hausse de 135. Ces écroués sont répartis dans les trois départements de la région. Saint-Louis enregistre le plus grand nombre d'écroués en 2012 et en 2013 avec 934 et 1048 respectivement. Il s'en suit le département de Dagana avec 288 écroués en 2012 contre 301 en 2013, soit une légère hausse de 13 écroués. Le département de Podor a le plus faible nombre d'écroués avec 164 en 2012 et 172 en 2013. Toutefois en 2013, il ya une forte

présence des hommes dans les différentes MAC de la région par rapport aux femmes. En effets les hommes sont de 1447 et les femmes sont au nombre de 47.

### **XIX.3 Infractions**

Au total, les détenus ont commis 1479 infractions en 2013. Les détenus de la MAC de Saint-Louis ont commis plus d'infractions avec un taux de 70,858%, suivi de ceux de la MAC de Dagana 17,51% et 11,63% pour la MAC de Podor. Le vol (34,01%), l'usage et le trafic de stupéfiants (21,16%), les coups et blessures volontaires (10,82%) constituent les infractions les plus représentatives dans la région de Saint-Louis. En outre il ya d'autres infractions importantes telles que le recel (4,60%), le viol attentat et mœurs (2,48%), l'homicide volontaire et involontaire (2,30%) et les faux, usage faux (1,76%). Le vol représente 53,83% des motifs de détention à la MAC de Saint-Louis contre 26,64% à celle de Dagana et 19,48% à la MAC de Podor (Voir annexe).

### **Conclusion**

Les MAC de la région de Saint-Louis, sont de vieilles bâtisses datant de la période coloniale. Par conséquent, il y a un surpeuplement dans les prisons ce qui entraîne des effets négatifs pour les détenus (maladies par exemple) et pour l'ensemble de la société. Cette situation se traduit par une absence de mise en œuvre de politique carcérale pour faire valoir les droits des détenus et leurs conditions de vie. En outre les établissements pénitenciers sont non conformes aux normes de modernité et de sécurité. Les écroués ont besoin d'une prise en charge psycho-sociale ce qui devrait donner sens à la création d'une politique de réinsertion sociale.